

Aménagement d'un pôle de développement à l'ouest de l'agglomération chartraine

Marché de définition



- **Maître d'ouvrage** : Communauté d'Agglomération Chartres Métropole
- **Type** : Marché d'études de définition
- **Année** : 2006 - 2007
- **Équipe** : CAP TERRE (Mandataire), BETOM (VRD)

Un pôle de développement d'envergure pour Chartres Métropole (500 ha)

La création d'un pôle de développement à l'ouest de l'agglomération chartraine sur un site de plus de **500 ha** représente un **enjeu particulièrement important** pour l'agglomération comme pour les villes concernées par le périmètre de l'opération.

Notre lecture des problématiques de l'agglomération et du site nous a permis d'identifier un certain nombre d'objectifs auxquels le projet se doit de répondre :

- garantir une **insertion paysagère** de grande qualité pour valoriser **les entrées de ville** et **préserver la qualité du grand paysage** (cathédrale de Chartres et espaces naturels notamment);
- créer des **liaisons de qualité** entre les différents secteurs d'activités comme entre les espaces alentours (zones naturelles, zones agricoles, zones d'habitat, etc.) ;
- prendre en compte la **topographie** et les caractéristiques **hydrogéologiques** pour garantir une **gestion de l'eau** optimale et une parfaite maîtrise des **impacts sur l'environnement** ;
- la **préservation des grands équilibres** et l'approfondissement des problématiques de **densité**, de **formes urbaines** et de **mixité** pour créer un pôle économique véritablement durable, répondant aux attentes et aux besoins des futurs salariés et offrant des espaces publics de qualité ;
- **intégrer le temps** dans la faisabilité du projet : la réussite de l'aménagement d'un site de 500 ha suppose articuler le court, le moyen et le long terme.

Cette mission est une nouvelle occasion pour Cap Terre de **penser, imaginer et organiser le territoire de manière durable et fonctionnelle**. En effet, c'est un véritable pôle économique qu'il s'agit de créer en lui apportant les services, notamment par la création de lieux de vie, et les quelques « locomotives » qui contribueront à asseoir son développement futur.

